**S’entraîner à l’épreuve composée sur le chapitre 5,   
*La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l’environnement.***

*L’objectif de cet exercice est de s’entraîner à mobiliser le cours de façon rapide et synthétique. Pour réussir l’EC3, il faudra aussi développer un peu les arguments, intégrer l’apport des documents, rédiger clairement.*

**Raisonnement : pourquoi peut-on penser que la croissance n’est pas soutenable ?**

Introduction : dire que la croissance n’est pas soutenable signifie que la croissance économique (l’augmentation de la production) n’est pas durable, en particulier pour des raisons environnementales. La croissance actuelle se ferait au détriment de la croissance future, la satisfaction des besoins présents se ferait au détriment des besoins des générations futures

1) la croissance n’est pas soutenable car pour produire, on épuise le stock de capital naturel en prélevant des ressources non renouvelables (pétrole par exemple) ou renouvelable à un rythme trop rapide pour que ces ressources puissent se régénérer (ressources halieutiques, forêts).

2) la croissance n’est pas soutenable car elle génère différentes pollutions qui détruisent les ressources dont elle besoin, que ce soit le capital humain (maladies) ou le capital naturel. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines modifient les climats dans un sens défavorable aux activités humaines (inondations, sécheresses,

3) la croissance n’est pas soutenable car les formes de capital nécessaires à la croissance ne sont pas substituables. En particulier, le capital technique transmis aux générations futures ne peut remplir les mêmes fonctions que le capital naturel détruit par la croissance, parfois de façon irréversible (disparition d’espèces), et à fortiori que la capital humain (maladies liées à la pollution)

Ouverture : si la croissance ne paraît pas soutenable, on peut se demander de quels instruments disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales visant à rendre compatible croissance et préservation de l’environnement.

**Raisonnement : pourquoi peut-on penser que la croissance peut être soutenable ?**

Introduction : dire que la croissance peut être soutenable signifie que la croissance économique (l’augmentation de la production) peut être durable, c’est-à-dire que la croissance actuelle ne réduit pas les stocks de capitaux dont disposeront les générations futures pour leur croissance.

1) on penser que la croissance peut être soutenable car on peut considérer les différentes formes de capital sont substituables, c’est-à-dire que le progrès technique permettra de dépasser les limites environnementales auxquelles la croissance se heurte. L’augmentation du prix du capital naturel détruit incitera les ménages et les entreprises à chercher et à mettre en œuvre de nouvelles solutions technologiques, à adopter de nouvelles habitudes.

2) on penser que la croissance peut être soutenable car elle se fait aujourd’hui par le développement du secteur tertiaire, qui nécessite moins de prélèvements de ressources naturelles que l’industrie. Et l’industrialisation actuelle des pays émergents se fait avec des technologies beaucoup plus efficaces (qui gaspillent moins de ressources) que celles qui étaient disponibles lorsque les pays occidentaux s’étaient industrialisés.

3) on penser que la croissance peut être soutenable car les pouvoirs publics disposent d’instruments réglementaires et incitatifs pour mener une politique environnementale (notamment climatique) visant à rendre compatible croissance et préservation de l’environnement

Ouverture : si la croissance peut être soutenable, on peut se demander quelles sont les limites à cette soutenabilité.

**Raisonnement : pourquoi une politique climatique est-elle nécessaire ?**

Introduction : une politique climatique, c’est l’ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter le changement climatique provoqué par les activités humaines, ou pour adapter l’économie et la société à ce changement afin d’en limiter mes conséquences négatives.

1) une politique climatique est nécessaire car la croissance économique se fait en utilisant des énergies carbonées (pétrole, gaz, charbon) dont la consommation dégage des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques, et ces changements climatiques mettent en péril el bien-être des générations futures.

2) une politique climatique est nécessaire car le capital naturel, et le climat en particulier, est un bien commun pour lequel chacun a, individuellement, intérêt à se comporter en passager clandestin (à ne pas payer pour sa préservation), alors que collectivement, tous ont intérêt à sa préservation. Le marché étant défaillant pour les biens communs, les pouvoirs publics doivent intervenir.

3) une politique climatique est nécessaire car la dégradation de l’environnement, en particulier le changement de climat, est une externalité négative. Les agents économiques ne sont pas incités à limiter les coûts environnementaux qu’ils font supporter aux autres (coûts externes). Le marché étant défaillant pour les externalités négatives, les pouvoirs publics doivent intervenir.

Ouverture : une politique climatique est nécessaire mais l’on peut s’interroger sur les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener cette politique et leurs limites.

**Raisonnement : de quels instruments les pouvoirs publics disposent-ils pour mener une politique climatique ?**

Introduction : une politique climatique, c’est l’ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter le changement climatique provoqué par les activités humaines, ou pour adapter l’économie et la société à ce changement afin d’en limiter mes conséquences négatives.

1) une politique climatique peut s’appuyer sur des mesures réglementaires (la contrainte), c’est-à-dire d’interdiction ou d’obligation. Il s’agit généralement de normes d’émission (limite maximale ou minimale) ou de normes de procédé (ex. : normes d’isolation des bâtiment). Ces normes s’appliquent aux ménages ou aux entreprises.

2) une politique climatique peut s’appuyer sur la taxation (écotaxe). La taxe vise à compenser les défaillances du marché en matière environnementale (bien commun se prêtant au comportement de passager clandestin ; externalités négatives). La taxe doit inciter les agents économiques à adopter des comportements et des technologies moins émettrices de GES.

3) une politique climatique peut s’appuyer sur un marché de quotas d’émission. Les autorités fixent un objectif d’émission maximale à ne pas dépasser dans le pays. Ce maximum est distribué sous forme de quotas aux grandes entreprises des secteurs les plus émetteurs, qui peuvent ensuite se les échanger moyennant paiement. Emettre des GES n’étant pas gratuit, les entreprises sont incitées à en émettre moins pour en avoir moins à acheter ou plus à vendre.

Ouverture : les pouvoirs publics peuvent mener une politique climatique en combinant différents instruments, mais l’on peut s’interroger sur les limites à l’efficacité de ces politiques.

**Raisonnement : à quelles difficultés se heurte la mise en œuvre des politiques climatiques ?**

Introduction : une politique climatique, c’est l’ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter le changement climatique provoqué par les activités humaines, ou pour adapter l’économie et la société à ce changement afin d’en limiter mes conséquences négatives.

1) la mise en œuvre des politiques climatiques se heurte ~~à~~ au caractère mondial du bien commun qu’est le climat. Chaque pays n’a intérêt à mettre en œuvre une politique climatique que s’il a la garantie que les autres le font ; mais rien n’oblige un pays à tenir ses engagements, d’où des comportements de passager clandestin conduisant à du dumping environnemental

2) la mise en œuvre des politiques climatiques se heurte à leur impopularité. Par exemple en France, deux gouvernements de sensibilités politiques différentes ont retiré un projet de taxe carbone ; la volonté nationale de développement de l’énergie éolienne se heurte à des résistances locales des populations et des élus.

3) la mise en œuvre des politiques climatiques se heurte à leurs effets inégalitaires. En effet, certains n’ont pas les moyens d’investir dans des solutions permettant de consommer moins de carbone (isoler les logements, acheter des véhicules récents), n’ont pas de solutions de substitution (peu de transports en commun dans les zones rurales), certaines entreprises n’ont pas de solutions technologiques pour fonctionner en émettant moins de GES. Si on met en place une politique climatique, les premiers perdent en pouvoir d’achat, les seconds en compétitivité.

Ouverture : l’efficacité des politiques climatiques est limitée mais l’on peut s’interroger sur la distinction à faire entre les effets immédiats de ces politiques (défavorables à la croissance) et leurs effets à long terme (rendent la croissance soutenable)